

Union contre la précarité

Du 6 au 10 décembre 2021, les étudiant·e·s dont le lieu d'étude est situé dans la zone couverte par le CROUS de Bordeaux Aquitaine seront appelé·e·s à élire 7 représentant·e·s. Cette élection se déroulera en ligne, et **concerne les étudiant·e·s de Bordeaux et alentours, mais aussi de Pau, Bayonne, Mont de Marsan, Anglet, Agen, Biarritz, Périgueux [...]**

Qui sommes nous ?

La liste "Union contre la précarité" est composée d'étudiant·e·s réuni·e·s par la **lutte pour de meilleures conditions de vie et d'études**.

Notre liste est construite par **Solidaires Étudiant·e·s Bordeaux, Solidaires Étudiant·e·s Pau**, et la **FSE Bordeaux**, trois syndicats **présents au quotidien** pour assister les étudiant·e·s face aux problèmes sur les différents établissements d'enseignement. Nous sommes également **soutenus par différentes associations et collectifs** un peu partout dans nos campus.

Pourquoi nous présentons nous ?

Nous voyons cette candidature unitaire comme le prolongement de nos activités quotidiennes, nous utiliserons nos élu·e·s pour **proposer une autre politique** que celles menées par le CROUS Bordeaux Aquitaine depuis des années.

Si les étudiant·e·s sont sous-représenté·e·s dans le conseil régional du CROUS, la présence d'**élu·e·s combatifs et combattives** dans ce conseil sera un **appui pour les revendications étudiantes**. En effet, ces dernières années, le CROUS Bordeaux Aquitaine fait la sourde oreille face aux réclamations des étudiant·e·s et continue de mener une politique parfois injuste. Obtenir des élu·e·s en contact avec la direction du CROUS nous permettra de **porter directement les problèmes rencontré·e·s par les étudiant·e·s** et de **défendre notre vision** de ce que devrait être le CROUS.

Car oui, nous défendons **un autre CROUS**, un CROUS avec **suffisamment de moyens et d'employé·e·s** pour fonctionner, un CROUS **100% de service public**, un CROUS au **service des étudiant·e·s**, un CROUS de **lutte contre la précarité**.

Pour nos revendications, mobilisons-nous lors des élections CROUS Bordeaux-Aquitaine 2021, votons "Union contre la précarité" !

Du 6 au 10 décembre, je vote
Union contre la précarité



Restauration : manger mieux et payer moins !

- Retour définitif des repas à 1€ pour tou·te·s
- Retour de la possibilité de payer en liquide dans tous les RU et cafétérias
- Mise en place d'une offre alimentaire variée répondant à la diversité des régimes alimentaires des étudiant·e·s : végétarien, végétalien, sans porc, régimes spécifiques, principaux allergènes, etc
- Fin du minimum d'approvisionnement sur le système IZLY
- Mise en place de micro-ondes fonctionnels en libre-service dans tous les lieux d'études
- L'extension au niveau national des 100 repas gratuits par année universitaire pour les étudiant·e·s boursier·e·s des échelons 4 à 7
- Transfert de la gestion d'IZLY à une instance spécialisée du CROUS et non plus à une instance privée telle que la Banque Populaire, avec une parité de la gestion entre personnel et étudiant·e·s
- Construction et extension de RU accessibles aux étudiant·e·s en situation de handicap à proximité des lieux d'étude et extension des horaires d'ouvertures
- Embauche massive de personnels pour répondre aux besoins

Logement : plus de droits en cité U !

- Lancement rapide d'un plan de construction de logements CROUS afin d'y loger d'ici trois ans 10% des étudiant·e·s
- Gel puis baisse des loyers en résidences étudiantes, quel que soit le propriétaire
- Fin de la dépendance à une garantie stricte de l'État pour les étudiant·e·s étranger·e·s
- Respect de la trêve hivernale dans les logements CROUS et transformation des droits d'occupation précaires en baux de droit commun
- Mise en place de sanctions à l'encontre d'étudiant·e·s ayant commis des violences sexuelles à l'encontre d'un·e autre étudiant·e, et relogement immédiat si l'étudiant·e en question vit dans la même résidence CROUS
- Réservation de certains logements CROUS et sociaux pour le relogement des étudiant·e·s victimes de violences conjugales ou sexuelles au sein d'une autre résidence CROUS
- Mise en place de l'encadrement des loyers dans toutes les résidences étudiantes, privées ou publiques
- Réhabilitation des résidences dégradées et insalubres et leur adaptation pour pouvoir accueillir des étudiant·e·s

Aides sociales : marre de la galère !

- Augmentation d'au moins 20% du montant des bourses étudiantes
- Élargissement des critères d'accès aux bourses, notamment pour les étudiant·e·s étranger·e·s
- Prolongement des bourses durant l'été
- Simplification des démarches d'accès aux aides d'urgence
- Fin du conditionnement des bourses à des critères d'assiduité
- Fin de la prise en compte du revenu du conjoint·e dans le calcul du droit aux bourses
- Prise en compte de l'absence d'aide de la famille dans les attributions de bourses
- Traitement des dossiers et versement des bourses en temps et en heure
- Fin de la possibilité pour le CROUS d'exiger un remboursement des sommes versées en cas d'absence en cours ou d'échec aux examens

Du 6 au 10 décembre, je vote
Union contre la précarité

